DROITS DE DIFFUSION DES JEUX PANAMÉRICAINS ET PARAPANAMÉRICAINS DE 2015

	Conseil d'administration
RÉUNION :	Le 26 septembre 2012
DE :	Kirstine Stewart, vice-présidente principale, Services anglais
OBJET :	Renseignements relatifs au protocole d'entente sur les droits de radiodiffusion, les droits numériques et les droits de radiodiffuseur hôte des ***Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015*** à l'intention du Conseil d'administration

POINTS SAILLANTS : JEUX « PANAMÉRICAINS »

L'entente	▪ CBC/Radio-Canada ▪ a obtenu les droits de radiodiffusion et les droits numériques au Canada; ▪ offrira les services de radiodiffuseur hôte.
Les avantages	▪ Renforce notre engagement à l'endroit du sport amateur. ▪ Appuie la ***Stratégie 2015*** et notre mandat de radiodiffuseur public moderne. ▪ Permet à CBC/Radio-Canada, en sa qualité de radiodiffuseur hôte, de faire connaître les athlètes canadiens et internationaux dans le monde. ▪ Met en vitrine le Canada et la région de Toronto en tant que pays et ville hôtes des Jeux. ▪ Génère des revenus positifs, conformément au plan d'affaires.
La programmation	▪ Offre des expériences multiplateformes riches à la télévision, à la radio, sur le web et sur les plateformes mobiles, dans les deux langues officielles. ▪ Crée des liens entre les Canadiens et les athlètes représentant leur pays en racontant leurs histoires et en montrant leurs performances. ▪ Susciter de l'intérêt et attirer des auditoires au cours de l'année menant aux Jeux.

PROTOCOLE D'ENTENTE

Catégorie	Principales conditions

68.1

PROTOCOLE D'ENTENTE

Catégorie	Principales conditions
Plan d'affaires : radiodiffuseur hôte	
Plan d'affaires : télévision/radio/ services numériques au Canada	
Plan d'affaires : résumé	

18(a)
18(b)
68.1